



COLLECTIVITÉ HÔTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Bobigny, le 4 juillet 2024,

Un héritage supplémentaire pour les Séquano-Dionysien.ne.s : des installations de sports urbains de la Concorde seront réimplantées en Seine-Saint-Denis.

Après les Jeux de Paris 2024, un module du skate-park olympique sera installé au parc départemental des sports de Marville, à La Courneuve. Un second module sera quant à lui installé à Noisy-le-Sec, sur les bords du canal de l'Ourcq.

La proposition du Département de la Seine-Saint-Denis pour récupérer 2 modules de skateboard de la Concorde a été validée par le DIJOP et Paris 2024. Ces modules seront réinstallés en Seine-Saint-Denis après les Jeux, avec pour objectif de promouvoir la pratique des sports de glisse (roller, skateboard, trottinette) sur le territoire, tant en pratique libre qu'encadrée. Une convention d'objectif a été votée par le CA de la SOLIDEO ainsi que par les instances départementales et permet d'octroyer 2 M€ de la maquette SOLIDEO au Département pour la réimplantation.

Ce projet comprend l'installation de deux équipements distincts en Seine-Saint-Denis :

- Un espace streetpark d'environ 2 000m² (terrain de compétition lors des épreuves) : projet d'implantation au parc départemental des sports de Marville. Livraison prévue en fin d'année 2025.
- Un espace warm-up d'environ 500m² (terrain d'échauffement pour les épreuves) : projet d'implantation au bord du canal de l'Ourcq avec reprise en gestion de l'équipement par la ville de Noisy-le-Sec. Livraison prévue fin 2025.

Ces deux modules serviront à la population séquano-dionysienne après les Jeux, et viennent s'ajouter à la liste des équipements sportifs dont hériteront les habitants de Seine-Saint-Denis : 7 piscines et 11 complexes sportifs construits ou rénovés dans le cadre des Jeux, avec le réemploi de certains bassins olympiques de la Défense Arena qui seront implantés à Sevran et Bagnole, et la construction du PRISME - un hub unique en Europe pour la pratique du handisport - à Bobigny.

Pour le Département, ce projet de réimplantation des modules du skate-park olympique s'inscrit dans la politique globale de développement des sports de glisse en Seine-Saint-Denis, avec également le skate-park en construction au terrain des essences, situé entre Dugny et La Courneuve, qui ouvrira au public à l'automne prochain, et les équipements de pump track au nouveau parc de l'aire des vents.

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis : *« Alors que les sports urbains comme le skate et le BMX sont devenus des disciplines olympiques, nous avons souhaité avec Emmanuel Constant, vice-président en charge de l'Éducation et des Jeux Olympiques et Paralympiques, récupérer deux modules du skate-park de la Concorde pour les réimplanter en Seine-Saint-Denis après les Jeux. Ces deux modules profiteront à la population séquano-dionysienne. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre politique de développement des sports de glisse en Seine-Saint-Denis, que nous menons avec détermination depuis plusieurs années, avec notamment la construction des équipements au terrain des essences ou au parc de l'Aire des vents. Avec ces projets, nous permettons la pratique des sports urbains, qui se démocratise chez les plus jeunes. »*

Contact presse :

Guillaume Bailleul – 06 16 62 84 19 – gubailleul@seinesaintdenis.fr